

Rubriques

▶ [L'association](#)

▶ [Actualité](#)

▶ [Dénonciations non calomnieuses](#)

▶ [Droits de l'homme](#)

▶ [Environnement](#)

▶ [Groupes, mouvements contre les libertés](#)

▶ [Humeur](#)

▶ [Justice](#)

▶ [L'inavouable des hommes publics](#)

▶ [Liberté d'expression / presse](#)

▶ [Religion / laïcité](#)

▶ [Science](#)

DANS LA MEME RUBRIQUE :

- ▶ [Chasse, "tradition" et Etat de droit...](#)
- ▶ [L'Antarctique s'effondre comme neige au soleil](#)
- ▶ [En finir avec la gratuité !](#)
- ▶ [S'adaptant au vide législatif, les "écomafias" prospèrent en Italie](#)
- ▶ [En Australie, les déchets radioactifs au milieu des bombes](#)
- ▶ [Dechets : un problème urgent et non résolu](#)
- ▶ [Le gouvernement offre un véritable droit à polluer aux industries](#)
- ▶ [L'arrêt de mort de l'éolien](#)
- ▶ [Mauvais procès contre l'énergie éolienne](#)
- ▶ [Areva saisit un compte bancaire de Greenpeace](#)



50 millions de réfugiés climatiques

jeudi 3 novembre 2005
par **Novethic**

Une étude publiée par les Nations Unies prévoit que 50 millions de personnes pourraient devenir des "réfugiés climatiques" d'ici 2010. L'organisation internationale plaide pour leur reconnaissance juridique, tandis qu'ONG et avocats se sont associés pour créer une "justice climatique".

Publié le 11 octobre dernier, une étude menée par l'Institut pour la sécurité environnementale et humaine (ISEH, Université des Nations Unies, Bonn) prévoit que la dégradation de l'environnement et les changements climatiques obligeront 50 millions de personnes dans le monde à devenir des réfugiés d'ici 2010. Les Nations Unies ont défini un statut pour ces individus "forcés de quitter leurs habitations traditionnelles d'une façon temporaire ou permanente, à cause d'une dégradation -naturelle ou humaine- nette de leur environnement qui bouleverse gravement leur cadre de vie et/ou qui déséquilibre sérieusement leur qualité de vie".

Les populations touchées par la montée du niveau des mers, la désertification, les canicules ou les inondations seront en effet, selon toute vraisemblance, obligés de quitter leurs régions d'origine, dès lors que les conditions environnementales seront devenues invivables. Le chiffre de 50 millions est justifié, selon Janos Bogardi, le directeur de l'Institut universitaire des Nations unies pour l'Environnement et la Sécurité Humaine, par "des craintes bien fondées selon lesquelles les populations fuyant des conditions environnementales invivables pourraient croître de façon exponentielle au cours des prochaines années, alors que la planète subit des effets du changement climatique et d'autres phénomènes comme la désertification", a-t-il déclaré dans un communiqué. Le phénomène a, quoi qu'il en soit, commencé, puisque 20 millions de personnes, selon les chiffres de l'ONU, ont déjà été déplacées pour ces raisons -érosion des terres arables, pollution des nappes phréatiques, etc-. Tuvalu, un des plus petits pays au monde - un archipel constitué de 9 îles de 26 km²- fournit le premier exemple de ce phénomène.

L'archipel est en effet voué à disparaître sous les eaux et ses 11 600 habitants seront les premiers "réfugiés" pour cause de changement climatique. La population cherche d'ores et déjà à s'établir ailleurs, et à recréer, le cas échéant, l'Etat de Tuvalu. Pour l'heure, un accord a été conclu avec la Nouvelle-Zélande pour l'accueil de ces réfugiés. Parmi les zones géographiques à

Rechercher sur [fairelejour.org](#)

Recherche Google

[Fil d'infos Newspress](#)

[alapage.com](#)

Commandez vos livres, CD et DVD (vous payez le même prix mais une commission est reversée par Alapage à l'association

Faire Le Jour)

[Abonnez-vous à la lettre](#)

d'actualité hebdomadaire
gratuite

naut risque, l'étude des Nations Unies mentionne l'avancée de plus de 10.000 km² par an du désert de Gobi en Chine, menaçant de nombreux villages, l'érosion accélérée des sols cultivables en Turquie, la salinisation de la moitié des terres arables irriguées en Egypte et la hausse du niveau des océans dans le Pacifique.

Quel statut ?

Anticipant les futurs déplacements d'autres populations, l'ONU plaide pour une reconnaissance juridique internationale de ce nouveau type de réfugiés, ignorés à l'heure actuelle par les conventions internationales. Devant les mouvements massifs de population à venir, il est urgent que les Etats s'organisent, prévient l'organisation, qui demande que "cette nouvelle catégorie de réfugiés environnementaux puisse trouver une place dans le cadre d'accords internationaux existants". Etablir un tel statut reste cependant une question très compliquée. Le terme de "réfugiés environnementaux" occulte en effet la question des responsabilités économiques et politiques qui seraient à l'origine de ces déplacements. Pour le sous-secrétaire général des Nations unies, Hans van Ginkel, "il s'agit d'un enjeu très complexe, les institutions internationales étant déjà débordées par les demandes des réfugiés tel que définis en 1951. Nous devrions cependant nous préparer dès maintenant à définir, intégrer et accommoder cette nouvelle frange de réfugiés au sein des accords internationaux". Les réfugiés environnementaux seront-ils reconnus comme une nouvelle catégorie de réfugiés politiques ou économiques ? La question fait débat et un travail de concertation est en cours pour préciser leur statut. D'autant que leur reconnaissance légale impliquera de facto une assistance, voire comme le demandent les ONG, une compensation financière des dommages subis, dès lors que les responsabilités économiques ou politiques seraient établies. Créé dans cet objectif, le programme "Climate justice" réunit 70 ONG - dont les Amis de la Terre, Greenpeace, le WWF et de nombreuses ONG des pays du Sud- et des associations de juristes. "La justice climatique représente une demande nouvelle en raison de violations de plus en plus fréquentes des droits de l'homme associées au changement climatique", expliquent les Amis de la Terre. Plusieurs plaintes ont déjà été déposées. Au Niger, le programme Justice Climatique s'est associé, dans une plainte, aux communautés locales "dont le cadre de vie est en train d'être détruit par les pollutions des sociétés pétrolières". La même démarche est en cours au Népal avec les communautés de l'Himalaya menacées par la fonte des lacs.

Véronique Smée, pour [Novethic](#)

[Répondre à cet article \(forum modéré\)](#)
[Soutenir fairelejour.org / Adhérer à l'association](#)

[ACCUEIL](#) | [PLAN DU SITE](#) | [ADMIN](#)

Faire Le Jour, c'est aussi une [association...](#) [rejoignez-nous](#) ou [soutenez-nous!](#)

Ce site a fait l'objet d'une déclaration à la CNIL sous le numéro 853761.

